

## Denis St-Jean

Denis is the PSAC National Health and Safety Officer. In that role, he coordinates the PSAC national health and safety programs while advising the PSAC on many issues pertaining to health, safety and workers' compensation.

He sits on many tripartite consultative committees as well as many government working groups drafting and updating occupational health and safety legislation and regulations.

He also represents the PSAC on numerous Joint Employer/Union Committees including the National Joint Council Service-Wide Occupational Health and Safety Committee. He was recently appointed as Chair of the National Joint Council Occupational Health and Safety Committee.

He sits on various technical committees drafting national standards including the CSA National Standard on Psychological Health and Safety. He was a driving force behind the establishment of the Joint Task Force on Mental Health. He is the Co-chair of the Centre of Expertise on Mental Health in the Workplace.

He has been appointed by the Governor in Council as a worker representative to the Council of Governors of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety.

---

Denis est l'Agent national en santé et sécurité à l'AFPC. De par ses fonctions, il coordonne le programme national de santé et sécurité de l'AFPC et conseille l'Alliance sur les différents enjeux touchant la santé, la sécurité et l'indemnisation des accidents du travail.

Il représente les syndicats sur plusieurs comités consultatifs tripartites ainsi que plusieurs comités de travail qui révisent les lois et les règlements en santé et sécurité.

Il siège au sein de plusieurs comités paritaires dont le Comité pangouvernemental en matière de santé et de sécurité au travail du Conseil National Mixte. Il vient d'être nommé à la présidence du Comité de la santé et la sécurité du travail du Conseil National Mixte.

Il représente les syndicats sur plusieurs comités techniques de rédaction de normes nationales dont la norme nationale CSA sur la santé et la sécurité psychologique en milieu de travail. Il a été un facteur de changement important dans la création du groupe de travail sur la santé mentale. Il est le Coprésident du Centre d'expertise sur la santé mentale en milieu de travail.

Il a fait l'objet d'une nomination par le gouverneur en conseil à titre de représentant des travailleurs et des travailleuses au Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.